



# Service d'installation et de démarrage de HP pour les systèmes de sauvegarde StoreOnce

## Services HP

Le service d'installation et de démarrage de HP pour les systèmes de sauvegarde StoreOnce comprend la planification, le déploiement du service, les tests de vérification de l'installation et une séance d'initiation pour vous aider au déploiement des caractéristiques et des fonctions des produits des systèmes de sauvegarde StoreOnce de HP.

Ce service couvre l'installation et la configuration des produits HP à nœud unique StoreOnce 2xxx, 42xx, 44xx, 45xx, 47xx et 49xx ainsi que de tous les produits D2D de HP, à l'exception des variantes 1xxx de D2D.

### Avantages

- Installation et démarrage par un spécialiste technique HP.
- Disponibilité d'un spécialiste des services HP pour répondre aux questions d'ordre général durant la prestation du service.
- Prestation du service à un moment mutuellement choisi, qui convient à votre entreprise.
- Vérification de tous les préalables pour l'exécution du service, avant l'installation.
- Possibilité pour vos ressources informatiques de se concentrer sur les tâches et priorités essentielles.
- Installation accélérée, si tous les préalables sont en place avant la prestation du service.
- Augmentation du temps de disponibilité.

### Caractéristiques du service

- Planification du service
- Déploiement du service
- Tests de vérification de l'installation
- Séance d'initiation du client

### Précisions

Tableau 1. Caractéristique du service

Caractéristique	Modalités de livraison
<b>Planification du service</b>	<p>Un spécialiste des services HP communiquera avec le client pour revoir les attentes et s'assurer que les exigences préalables à la prestation ont été satisfaites ou le seront avant l'installation.</p> <p>Les activités de planification du service comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication et vérification des préalables en matière de matériel et d'environnement d'exploitation pour l'installation des systèmes de sauvegarde StoreOnce de HP</li> <li>• Collecte, à l'aide d'une liste de contrôle préalable à l'exécution du service, des informations nécessaires pour planifier le déploiement, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Une vérification du logiciel de sauvegarde qui sera utilisé (l'installation et la configuration du logiciel ne sont pas incluses; elles peuvent cependant être utilisées à des fins de vérification, le cas échéant)</li> <li>– Confirmation que l'hôte à utiliser pour la démonstration de la configuration de l'hôte correspond aux spécifications requises</li> </ul> </li> <li>• Entente sur la configuration proposée et révision des critères d'achèvement du service</li> <li>• Création d'un plan d'installation écrit qui servira à la fois de guide de projet et de point d'achèvement pour ce service</li> <li>• Planification de la prestation du service à un moment convenu par HP et le client</li> </ul>
<b>Déploiement du service</b>	<p>Les activités de déploiement comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation du matériel dans le bâti fourni par le client, y compris des ensembles de mise à niveau de la capacité</li> <li>• Connexion du câblage réseau à relier au matériel, fourni et préalablement installé par le client</li> </ul>

- Validation de l'exploitation du système de sauvegarde StoreOnce et attribution de licences, le cas échéant
- Intégration de SAN, lorsque le système de sauvegarde StoreOnce exige une configuration supplémentaire sur le SAN par l'intermédiaire de ses connexions à fibre
- Installation et démonstration de la configuration d'un hôte
- Fourniture de la documentation de configuration au client

---

#### Tests de vérification de l'installation

HP exécutera tout test de vérification de l'installation qui convient pour vérifier le bon fonctionnement de la configuration.

#### Séance d'initiation du client

Après l'installation, le spécialiste des services de HP dirigera une séance d'initiation dont la durée ne dépassera pas une (1) heure, sur l'utilisation du produit et le soutien HP.

Les domaines abordés dans le cadre de la séance d'initiation peuvent comprendre :

- Un aperçu de la technologie de déduplication et les attentes qui y sont liées
- Information sur la configuration des alertes par courriel
- Plus d'information sur les bibliothèques connectées au réseau et les lecteurs de bande
- Conseils sur les stratégies de sauvegarde.

Cette séance d'initiation est informelle. Elle ne constitue pas une activité en classe et ne tient pas lieu de formation officielle sur le produit.

---

## Restrictions relatives au service

Les activités suivantes sont exclues du service :

- Développement et (ou) mise en œuvre d'une stratégie de sauvegarde et (ou) de duplication à travers le système de sauvegarde StoreOnce.
- Installation et (ou) configuration d'un logiciel de sauvegarde pour soutenir le système de sauvegarde StoreOnce; ce logiciel est installé sur les hôtes et non pas sur le système de sauvegarde StoreOnce.
- Mise en place de nouvelles bandothèques, insertion de médias au sein de celles-ci, validation de leur bon fonctionnement ou configuration des tâches de sauvegarde.
- Configuration de sauvegardes des chargeurs automatiques de bandes, des bandothèques ou des dispositifs NAS et VLS à travers les réseaux ou par connexion directe à l'aide d'applications de sauvegarde prises en charge.
- Installation ou configuration de commutateurs de réseau, de routeurs ou de noyaux; ces dispositifs ont leurs propres services d'installation de matériel (au besoin).
- L'intégration d'applications ou de produits ou périphériques de tiers non compris dans le système.
- Les essais fonctionnels des applications ou les tests supplémentaires demandés ou requis par le client.
- Le déploiement de services pour du matériel couvert par un contrat de maintenance d'un tiers.
- Tout service qui n'est pas expressément précisé dans ce document ou dans un énoncé des travaux connexe.
- Mise à jour du code du micrologiciel de génération 3 pour les plateformes D2D de la génération précédente.

## Admissibilité au service

Remarque : Si les conditions préalables ci-dessus ne sont pas respectées, HP a la possibilité, grâce à des services supplémentaires achetés par le client, de collaborer avec le client afin de satisfaire à toutes les exigences préalables à la prestation du service.

Le client a droit à ce service s'il répond aux critères suivants :

- Le client doit fournir un ou plusieurs bâtis appropriés avec suffisamment d'espace pour installer le matériel.
- Tous les câbles doivent être fournis et préinstallés.
- Le client doit avoir fait la demande et détenir toutes les licences requises.
- Le client doit prévoir un environnement d'exploitation physique convenable et tenir compte, entre autres, de toutes les recommandations faites par HP sur l'environnement.
- Une infrastructure Ethernet/IP doit être installée, configurée et fonctionnelle selon les normes.
- Lorsque des sites à distance sont configurés, les passerelles doivent être entièrement fonctionnelles entre les emplacements.
- Pour la connexion directe, le cas échéant, une bandothèque et (ou) un lecteur de bande fonctionnels et configurés doivent déjà être en place et installés.

- Un logiciel de sauvegarde approprié installé et configuré doit être en place pour toutes les étapes de vérification portant sur la sauvegarde des données.
- Le client doit fournir un hôte pris en charge sur le sous-réseau approprié pour effectuer une démonstration du processus de configuration de l'hôte. HP fournira des renseignements sur ce qu'il faut pour que cet hôte affiche les spécifications requises, mais n'installera pas et ne configurera pas d'applications de sauvegarde, ne dépannera pas le réseau, ne le configurera pas et n'installera pas d'autres logiciels.

## Responsabilités du client

Le client devra :

- Communiquer avec un spécialiste des services HP dans les 90 jours suivant la date d'achat afin de planifier la prestation du service.
- S'assurer du respect de tous les préalables au service indiqués à la section «Admissibilité au service».
- S'assurer du respect de tous les préalables au service indiqués à la section «Planification du service».
- Déballer tous les produits et placer les emballages dans un lieu à proximité du lieu où l'installation sera faite.
- S'assurer que tout l'équipement à désinstaller est situé dans un environnement de travail sécuritaire.
- Fournir un lieu de travail adéquat pour la prestation du service, y compris la mise à disposition d'une ligne téléphonique externe, l'électricité et tout accès réseau requis.
- Désigner une personne responsable faisant partie de son personnel et qui, au nom du client, devra fournir toutes les approbations. Fournir des informations. S'assurer que tout le matériel, les micrologiciels et les logiciels dont aura besoin le spécialiste des Services HP pour la prestation du service sont disponibles et que le client détient les licences appropriées pour les produits logiciels. Être en mesure d'assister HP dans l'exécution du service.
- Respecter les conditions de licence portant sur l'utilisation de tout outil HP utilisé pour la prestation de ce service, le cas échéant.
- Conserver et fournir à HP, sur demande, toutes les licences de logiciels d'origine et ententes de licence, ainsi que les clés de licence et l'information sur l'inscription au service qui sont liées à ce service.
- Assumer la responsabilité de toutes les sauvegardes et restaurations de données.
- Accorder à HP un accès complet et sans restriction à tous les lieux où le service sera fourni.
- Accorder au personnel de HP un accès complet et inconditionnel à tous les logiciels qui seront pris en charge. Si des restrictions de sécurité s'appliquent à l'un des systèmes pris en charge, le client devra peut-être assumer des responsabilités supplémentaires concernant la maintenance du système et des logiciels.
- Coordonner avec HP le déploiement du service sur les produits entretenus par un tiers (s'il y a lieu).

## Dispositions générales/autres exclusions

HP se réserve le droit de facturer tout travail et tous matériaux en excès des inclusions dans l'ensemble de service et pouvant résulter des efforts requis pour répondre aux conditions préalables au service ou à d'autres exigences non remplies par le client.

HP se réserve le droit de modifier le prix de ce service si le client ne planifie pas ses activités ou ne répond pas aux exigences requises pour la prestation du service dans les 90 jours suivant l'achat.

La capacité de HP à fournir ce service dépend de la collaboration entière et en temps utile du client avec HP, ainsi que de l'exhaustivité et de l'exactitude de tout renseignement fourni à HP par le client.

Tout service effectué en dehors des heures ouvrables normales de HP pourra faire l'objet de frais supplémentaires.

Des frais de déplacement peuvent s'appliquer dans certains emplacements géographiques. Veuillez communiquer avec un représentant HP pour plus de détails.

Certaines activités, dont les suivantes, ne sont pas incluses dans ce service :

- Le déploiement de services pour du matériel non couvert par une garantie HP ou un contrat de services de maintenance de HP.
- Le déploiement de services pour du matériel couvert par un contrat de maintenance d'un tiers.
- Les services qui, selon HP, sont requis en raison de tentatives non autorisées d'installation, de réparation, de maintenance ou de modification du matériel, des micrologiciels ou des logiciels par des personnes ne faisant pas partie du personnel de HP.
- Les services requis en raison de causes externes au matériel et aux logiciels HP.
- Tout service n'étant pas clairement précisé dans le présent document.

## Commandes

Pour obtenir plus d'information ou pour commander des Services d'installation et de démarrage HP pour les systèmes de sauvegarde HP StoreOnce, communiquez avec votre représentant des ventes HP local.

## Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Services HP, communiquez avec l'un de nos bureaux de vente partout dans le monde ou visitez l'un des sites Web suivants :

Services de soutien HP : [www.hp.com/services/support](http://www.hp.com/services/support)

Services HP Care Pack : [www.hp.com/services/carepack](http://www.hp.com/services/carepack)

© Copyright 2014 Hewlett-Packard Development Company, L.P. et sa filiale Hewlett-Packard (Canada) Cie. L'information contenue dans ce document est susceptible d'être modifiée sans préavis. Les seules garanties couvrant les produits et les services HP sont énoncées exclusivement dans la documentation accompagnant ces produits et services. Aucun élément du présent document ne peut être interprété comme constituant une garantie supplémentaire ou une condition, expresse ou implicite, en fait ou en droit. HP ne se tient responsable d'aucune erreur technique ou de rédaction, ni d'omission dans le présent document.

Les Services technologiques HP sont régis par les Conditions de HP relatives à une commande individuelle de Services d'assistance ou la convention d'achat entre le client et HP.

